

# BUDGET 2015



# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	3
--	---

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL .....	5
--------------------------------	---

## Budget 2015

SOMMAIRE BUDGET 2015 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT .....	7
--	---

RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT .....	9
---	---

GRILLE TARIFAIRE .....	15
------------------------	----

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS .....	17
--	----

PRINCIPAUX INDICATEURS .....	25
------------------------------	----

## Annexes

CHARGES PAR OBJET .....	27
-------------------------	----

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES .....	29
---	----

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT A DES FINS FISCALES.....	31
---	----

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS .....	33
--	----





## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le contexte actuel des finances publiques québécoises représente certainement un défi de taille pour les sociétés de transport. Néanmoins, le développement du transport en commun demeure une priorité pour l'administration municipale de Laval.

Nous avons été en mesure d'augmenter le budget de la STL de 2 % pour l'année 2015.

Cette performance n'aurait pu être réalisée sans les nombreux efforts consentis par l'entreprise afin de rationaliser ses activités ni sans l'engagement de la Ville de Laval à hausser sa contribution au financement. Des sources de financement stables et suffisantes doivent impérativement être trouvées afin de permettre à la STL d'atteindre les objectifs énoncés dans son Plan stratégique 2013-2022.

Les besoins ne cessent de grandir. Les problèmes environnementaux et, en particulier, les émissions de GES, ont modifié la vision du transport public urbain. Outre la pollution atmosphérique, on compte un nombre grandissant de problèmes liés à la congestion automobile de même qu'à la santé. Conséquemment, de plus en plus d'automobilistes délaissent leur automobile et optent pour le transport collectif.

Afin de faire face à ces défis et pour être en mesure de répondre aux besoins de la clientèle, toujours plus nombreuse, la STL compte améliorer son service au cours des prochaines années. On retrouvera d'ailleurs dans ce budget certains projets porteurs qui changeront substantiellement la nature du transport collectif à Laval.

Ainsi un vaste chantier a vu le jour cette année et se poursuivra en 2015 et 2016 afin de doter la Ville de Laval d'un réseau comptant toute une série de mesures préférentielles. Voies réservées et feux prioritaires pour autobus seront graduellement implantés afin d'augmenter la vitesse de circulation des autobus. Ces mesures rendront le réseau de la STL encore plus compétitif face à l'automobile.

L'année 2015 sera également la première année complète où les aînés lavallois pourront se prévaloir de la gratuité sur le réseau de la STL. Cette mesure phare, qui vise à favoriser une plus grande inclusion sociale pour les personnes de 65 ans et plus, a connu un succès éclatant. Plus de 11 000 personnes se sont procuré le nouveau titre Horizon 65+ introduit en 2014, ce qui démontre sans équivoque la pertinence et la nécessité de cette mesure.

La STL est motivée à poursuivre sa croissance et elle l'a démontré maintes et maintes fois par l'augmentation constante de ses services. L'innovation est également au cœur de notre action. Ainsi la STL a été la première société de transport à expérimenter un autobus de 12 mètres entièrement électrique au Québec et nous comptons demeurer un laboratoire et une vitrine pour le développement des technologies d'électrification.

Les femmes et les hommes qui composent cette équipe sont prêts à relever les défis et à travailler avec détermination, persévérance et créativité pour faire de Laval le milieu de vie prospère, moins dépendant de l'automobile et plus respectueux de l'environnement auquel les Lavallois sont en droit de prétendre.

  
David De Cotis, Président



## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2015, malgré un contexte budgétaire plus difficile, le développement du transport en commun demeurera notre plus grande priorité.

Tel qu'énoncé à notre Plan stratégique 2013-2022, nos objectifs et nos plans d'affaires sont principalement orientés vers la hausse de 40 % de notre achalandage, et la diminution de 25 % de nos propres émissions de gaz à effet de serre, pour une période de dix ans. La satisfaction de nos clients s'inscrit au cœur de toutes nos stratégies.

Pour parvenir à équilibrer notre budget 2015, nous avons dû rationaliser nos dépenses et consentir à un gel de l'embauche des employés de soutien. Ce faisant, nous présentons un budget totalisant 131 M\$, en augmentation de 2 % par rapport au budget 2014.

Toutefois, les défis auxquels nous faisons face comme société de transport de la troisième ville en importance au Québec ne se limitent pas à l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

Nous nous devons de prendre toutes les mesures nécessaires, afin de répondre aux besoins des Lavallois en matière de transport collectif. La hausse prévue de l'achalandage est de 3 % en 2015, et notre offre de service sera de ce fait accrue de 1,2 %.

Nous nous concentrerons également sur l'implantation de mesures préférentielles pour autobus (MPB). Celles-ci visent l'amélioration de la rapidité et de la fluidité des déplacements à Laval grâce à des feux prioritaires, des voies réservées et l'implantation d'un système de bus à haut niveau de service (BHNS). De plus, nous poursuivrons notre grand chantier portant sur la modernisation de nos installations et l'agrandissement de nos locaux et garages, afin de servir la clientèle à long terme.

L'affichage en temps réel, dans tout le réseau, constitue toujours un moyen de maintenir l'intérêt de nos clients. Des supports à vélos sont désormais installés sur tous les autobus du parc, pendant la période estivale, favorisant le transport actif. De plus, nous maintiendrons nos nouvelles mesures tarifaires introduites en 2014, soit la gratuité pour les résidents de Laval âgés de 65 ans et plus et la réduction de 40 % des tarifs en juillet et août pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Également inscrits à notre PTI, nous poursuivrons l'acquisition et le remplacement de nos abribus afin d'assurer la pérennité du mobilier urbain aux arrêts et accroître le confort des clients. Nous expérimenterons la recharge à distance pour la carte OPUS, qui permettra à la clientèle d'acquiescer ce titre et de consulter son contenu par le biais du Web.

Nous demeurerons, par ailleurs, à l'affût de toute opportunité de réduire nos émissions de GES en participant, en collaboration avec divers partenaires, à un projet de développement d'une solution de recharge rapide pour véhicule à motorisation hybride. Dans le même esprit, nous continuerons à former nos chauffeurs à l'écoconduite; un mode qui permet une économie appréciable de carburant et qui contribue également à améliorer le confort des clients.

En 2014, la STL a reçu plusieurs prix et mentions reconnaissant son apport en matière de développement durable, dont le Prix *Coup de cœur du jury d'honneur* de l'AQTr pour son projet intitulé *Projet d'expérimentation d'un bus électrique à recharge lente*. Elle a également reçu une mention spéciale de Recyc-Québec pour l'élimination des versions papier de ses dépliants dans les autobus.

Enfin, nous poursuivrons nos efforts de mobilisation des employés. Plusieurs actions en ce sens ont d'ailleurs déjà été déployées et l'indice de mobilisation, mesuré par une firme indépendante, a montré une amélioration substantielle au cours des deux dernières années.

Des employés mobilisés, qui démontrent au quotidien leur grande capacité d'exécution, représentent pour la STL une de ses plus grandes garanties de réussite.



---

Guy Picard, Directeur général

## SOMMAIRE BUDGET 2015 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

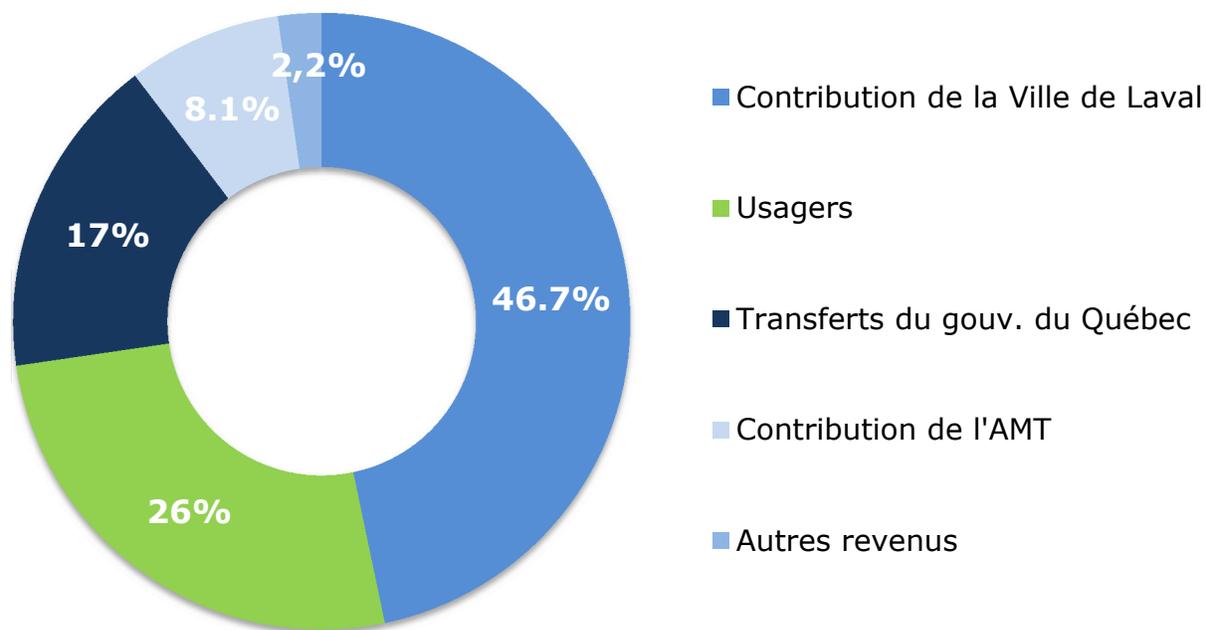
<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Budget 2015</b>	Budget 2014	Écart \$	Écart %
<b>REVENUS</b>				
Contribution de la Ville de Laval	<b>61 241</b>	57 357	3 884	6,8
Usagers	<b>34 054</b>	34 128	(74)	(0,2)
Transferts du gouvernement du Québec	<b>22 240</b>	22 928	(688)	(3,0)
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	<b>10 568</b>	11 665	(1 097)	(9,4)
Autres revenus	<b>2 989</b>	2 494	495	19,8
	<b>131 092</b>	128 572	2 520	2,0
<b>CHARGES</b>				
Transport régulier	<b>85 441</b>	82 302	3 139	3,8
Administration générale	<b>14 794</b>	15 730	(936)	(6,0)
Transport adapté	<b>9 415</b>	8 579	836	9,7
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	<b>8 146</b>	8 082	64	0,8
Frais de financement	<b>2 860</b>	3 485	(625)	(17,9)
Dépenses imprévues	<b>1 937</b>	1 901	36	1,9
Amortissement	<b>14 461</b>	14 959	(498)	(3,3)
	<b>137 054</b>	135 038	2 016	1,5
<b>Conciliation à des fins fiscales:</b>				
<b>Amortissement</b>	<b>(14 461)</b>	(14 959)	498	(3,3)
<b>Financement</b>	<b>9 050</b>	8 824	226	2,6
<b>Affectations</b>	<b>(551)</b>	(331)	(220)	66,5
	<b>131 092</b>	128 572	2 520	2,0



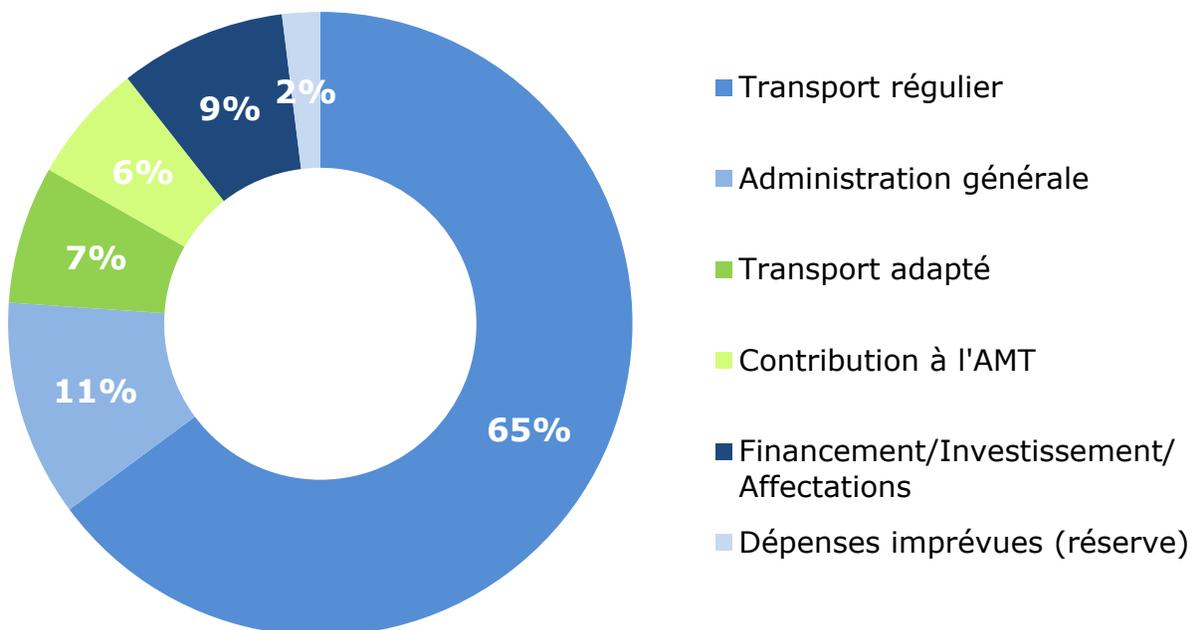


# RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

## Répartition des revenus 2015



## Répartition des charges, du financement et des affectations 2015





## FAITS SAILLANTS – REVENUS 2015

### Contribution de la Ville de Laval

La Contribution de la Ville de Laval augmente de 3,9 M\$ pour atteindre 61,2 M\$ soit une hausse de 7 % par rapport au budget 2014. Cette contribution représente toujours la part la plus importante des revenus de la STL, soit 47 % des revenus totaux.

### Usagers

En 2015, la Société prévoit une hausse par rapport à la prévision 2014 de 3 % de ses déplacements sur le réseau de transport régulier et de 8,0 % sur le réseau de transport adapté. De plus, la STL maintiendra ses nouvelles mesures tarifaires introduites en 2014, soit la gratuité pour les aînés lavallois et la réduction de 40 % des tarifs en juillet et août pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans.

La contribution des usagers devrait s'élever à 34 M\$. La part des usagers comptera pour 26 % des revenus totaux.

### Transferts du gouvernement du Québec

Suite à l'annonce du gel de certaines subventions du MTQ au niveau 2013, les transferts du gouvernement du Québec à la STL, subiront une baisse de 0,7 M\$ et s'établiront à 22 M\$ en 2015. Ces paiements de transferts sont constitués de différents éléments :

- **Transport régulier;**

En vertu du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun du gouvernement du Québec (Fonds vert), la STL s'attend à recevoir un montant de 9,3 M\$ (9,9 M\$ en 2014). Ce paiement de transfert couvre 50 % des coûts directs d'exploitation associés à l'augmentation de service admissible.

De plus, un paiement de 1,5 M\$ (1,3 M\$ en 2014) du ministère des Transports du Québec est prévu à titre de remboursement à 100 % des coûts concernant les mesures de mitigations instaurées par la Société.

- **Transport adapté;** Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées

Pour l'année 2015, le paiement de transfert est estimé à 3,9 M\$ (4 M\$ en 2014). En l'absence d'une nouvelle politique québécoise de mobilité durable, la STL a reconduit en 2015 le montant projeté pour 2014.

- **Financement / Investissement;** Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes et SOFIL

Les paiements de transferts liés aux intérêts du service de la dette devraient représenter 1,5 M\$ en 2015 (1,7 M\$ en 2014).

De plus, afin de respecter les directives émises par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec (MAMOT), un montant de 6,1 M\$ a été reconnu à titre de revenu correspondant à la tranche annuelle 2015 (5,9 M\$ en 2014) de subvention versée par le gouvernement du Québec pour le remboursement de la dette à long terme de la STL. En contrepartie, ce montant a également été inclus dans la rubrique *Financement* que l'on retrouve dans le sommaire des activités de fonctionnement.

### **Contribution de l'Agence métropolitaine de transport**

La contribution de l'AMT diminue de 1,1 M\$ par rapport au budget 2014. Cette variation provient de l'impact du cadre financier proposé par la CMM sur le budget de la STL.

En effet, en 2014, un montant de 6,5 M\$ avait été inclus au budget de la Société à titre de contribution à recevoir, tandis que pour 2015, cette contribution est estimée à 5,5 M\$. Ce montant s'appuie sur une hypothèse de reconduction pour les années 2014 et 2015 du décret sur les modalités et conditions des versements du produit de la majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT.

### **Autres revenus**

L'augmentation des autres revenus s'élève à 495 000 \$ et provient principalement des revenus de publicité.



## **FAITS SAILLANTS – CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2015**

### **Augmentation de l'offre de service : 1,7 M\$**

Une part de la hausse budgétaire est consacrée à l'augmentation de l'offre de service.

#### **Transport régulier**

Afin de faire face à l'augmentation prévue de 3 % des déplacements sur le réseau, la STL augmentera de 1,2 % les kilomètres parcourus, pour un total de 16,8 millions de kilomètres. Cet ajout de service se fera en heure de pointe.

Les dépenses d'ajout de services pour le transport régulier s'élèvent à 0,9 M\$ et comprennent principalement les coûts de rémunération des chauffeurs et du personnel d'entretien ainsi que les coûts de pièces et du carburant des véhicules.

#### **Transport adapté**

La hausse prévue du nombre de déplacements est de 8 % (selon la prévision 2014) pour un total de 444 400 déplacements

Les dépenses d'ajout de services pour le transport adapté s'élèvent à 0,8 M\$ et comprennent principalement les coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté.

### **Indexation des salaires et révision des autres coûts reliés à la rémunération : 2,6 M\$**

Outre l'indexation salariale, l'augmentation de 2,6 M\$ inclut les augmentations de contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés, l'annualisation des postes ajoutés en 2014. En raison du contexte budgétaire plus difficile, la Société a décidé de procéder à un gel de l'embauche des employés de soutien pour l'année 2015.

### **Contribution à l'AMT : hausse de 0,1 M\$**

La contribution de la Société à l'AMT demeure stable à 8,1 M\$. Cette stabilité provient, d'une part, de l'augmentation de la contribution à la quote-part des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue qui passe à 6,7 M\$, soit une augmentation de 0,3 M\$.

D'autre part, la contribution pour les coûts des équipements métropolitains diminue de 0,2 M\$, soit 13,2 % qui nous amène à 1,4 M\$. Les équipements métropolitains se composeront principalement de terminus et de stationnements incitatifs. Tous ces équipements contribuent à l'amélioration du transport collectif.

### **Variations liées au financement, aux investissements et aux affectations : diminution de 0,6 M\$**

En 2015, la STL prévoit affecter le même montant de revenus aux investissements pour le paiement au comptant d'immobilisations. Il est à noter cependant que d'ici 2017, la STL compte réaffecter l'excédent de fonctionnement accumulé des années antérieures aux activités d'investissement afin de maintenir le niveau de la dette attribuable à la Société.

Comme mentionné dans la rubrique *Transferts du gouvernement du Québec* concernant les directives émises par le MAMOT, un montant de 6,1 M\$ a été ajouté dans le remboursement de la dette à long terme pour l'année 2015 (5,9 M\$ pour 2014).

Pour parvenir à combler une dépense non récurrente, la Société prévoit affecter aux activités de fonctionnement 0,5 M\$ de son excédent accumulé. Concernant les avantages sociaux futurs, une diminution de 0,3 M\$ est prévue. Cette diminution s'explique par les bons rendements des régimes d'avantages sociaux futurs capitalisés.

### **Autres variations des charges : diminution de 1,3 M\$**

Malgré l'annonce du gouvernement indiquant qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le taux de remboursement de la TVQ sera réduit pour passer de 62,8 % à 50 %, la STL a diminué ses autres dépenses de 1,3 M\$.

Par l'acquisition de véhicules hybrides en 2014 et 2015 et par le rajeunissement de sa flotte, la STL prévoit améliorer la consommation de carburant et de réduire ses coûts associés à l'entretien de ses véhicules pour un montant total de 0,4 M\$.

Enfin, pour parvenir à équilibrer son budget 2015, la STL a dû rationaliser ses dépenses de près de 0,9 M\$ notamment au niveau des honoraires et contrats.

# GRILLE TARIFAIRE

## Tarifification en vigueur

1<sup>er</sup> janvier 2015

---

### Comptant

- Tarif ordinaire : 3,25 \$
- Tarif smog\* : 1,00 \$

### Abonnement « STL » mensuel

- Tarif ordinaire : 89,00 \$
- Tarif étudiant\*\* : 71,00 \$
- Tarif réduit\*\*\* : 53,50 \$

### Abonnement « STL » juillet-août

- Tarif réduit\*\*\* : 61,50 \$

### Droit de passage

- Tarif ordinaire : 21,50 \$ bloc de 8 droits de passage (2,69 \$/droit)
- Tarif réduit\*\*\* : 15,25 \$ bloc de 8 droits de passage (1,91 \$/droit)

### Carte Opus

- Sans photo : 6,00 \$
- Avec photo : 15,00 \$

\* Du 1<sup>er</sup> juin de l'année en cours jusqu'au premier lundi du mois de septembre de la même année.

\*\* **Tarif étudiant** : étudiants de plus de 17 ans et de moins de 26 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours.

\*\*\* **Tarif réduit** : étudiants de moins de 18 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et personnes âgées de 65 ans et plus.



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit plus de 186 M\$ d'investissement pour les trois prochaines années afin de soutenir son plan d'affaires 2013-2015, ainsi que son plan stratégique 2013-2022.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les cinq catégories suivantes :

- Infrastructures
- Bâtiment
- Véhicules
- Systèmes technologiques et ameublement
- Machinerie, outillage et équipements

<i>(en milliers de \$)</i>	Années antérieures	2015	2016	2017	Total 2015-2017	Années ultérieures	Total
Infrastructures	1 626	7 412	57 394	22 865	87 671	62 980	152 277
Bâtiment	7 166	21 053	6 552	4 600	32 204	63 900	103 270
Véhicules	21 039	15 544	20 930	21 489	57 963	44 359	123 360
Systèmes technologiques et ameublement	8 233	2 497	955	1 150	4 602	-	12 835
Machinerie, outillage et équipements	2 019	1 078	1 248	1 205	3 531	649	6 200
<b>Total</b>	<b>40 083</b>	<b>47 584</b>	<b>87 079</b>	<b>51 309</b>	<b>185 971</b>	<b>171 888</b>	<b>397 942</b>

## LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017 EN BREF

Suite à l'annonce du ministère des Transports du Québec en 2013 d'investir 84 M\$ pour l'ajout de 208 kilomètres de voies réservées aux autobus dans la grande région de Montréal, une somme de près de 87,7 M\$, soit 47 % des investissements, est prévue au Programme triennal d'immobilisations de la STL pour les infrastructures. Ce budget servira à la mise en place de mesures préférentielles permettant de diminuer les temps de parcours telles que la préemption et la synchronisation des feux, les feux chandelles et les voies réservées, ainsi qu'au remplacement et à l'acquisition d'abribus.

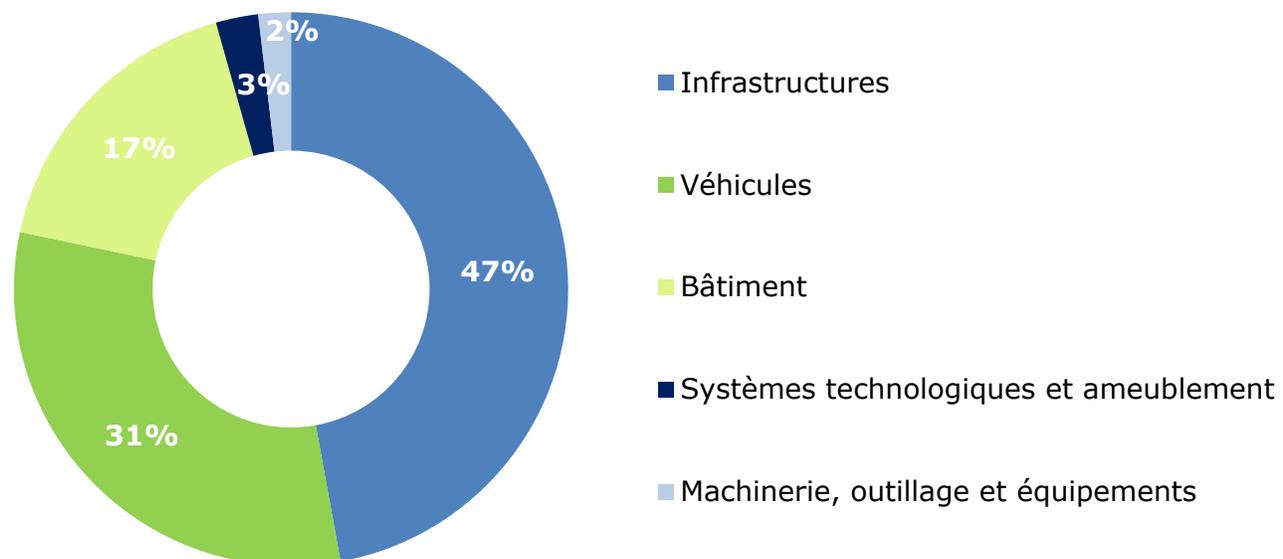
De 2015 à 2017, la STL prévoit investir près de 58 M\$ pour l'acquisition de véhicules, ce qui représente plus de 31 % de ses investissements totaux. Cette somme servira principalement à l'acquisition et au remplacement d'autobus afin de répondre à l'augmentation du service offert à sa clientèle.

Le budget pour les projets appartenant à la catégorie *Bâtiment* s'élève à 32,2 M\$, soit 17 % des investissements totaux. La majeure partie de cette somme servira aux projets d'agrandissement des aires administratives et de garage. L'autre partie sera utilisée pour la construction de points de services pour la clientèle.

Environ 4,6 M\$ seront par ailleurs investis dans la catégorie *Systèmes technologiques et ameublement*. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

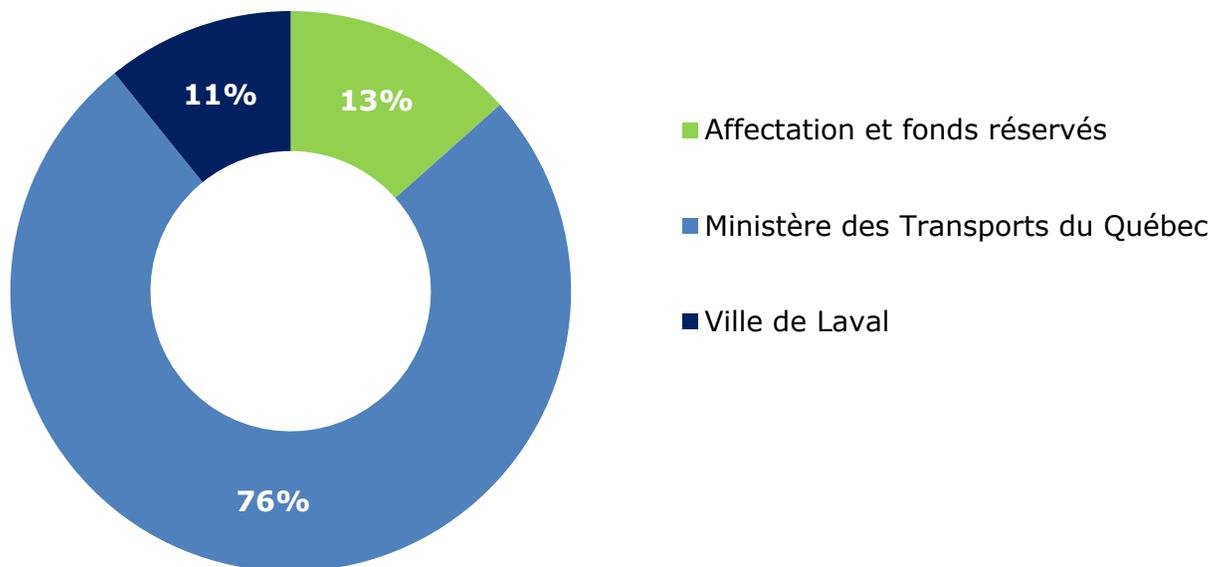
Enfin, 3,5 M\$ sont requis dans la catégorie *Machinerie, outillage et équipements* pour l'acquisition d'équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et équipements.

### Répartition des investissements 2015-2016-2017



### Répartition du financement 2015-2016-2017

Dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), la majorité des projets sont admissibles à une subvention. Le taux de subvention varie, selon le type d'actif et la source de financement, entre 50 % et 100 %. Pour les trois prochaines années, le ministère des Transports du Québec portera sa part de financement à 76 %. Celle de la Ville de Laval sera de 11 % et les 13 % restants proviendront des affectations et des fonds réservés.



## INFRASTRUCTURES

Cette catégorie regroupe les acquisitions d'abribus ainsi que la réalisation de mesures préférentielles.

(en milliers de \$)	2015	2016	2017	Total
Voies réservées	6 264	57 032	22 540	85 836
Abribus	1 148	362	325	1 835
<b>Total</b>	<b>7 412</b>	<b>57 394</b>	<b>22 865</b>	<b>87 671</b>

### Voies réservées

En lien avec son Plan stratégique 2013-2022, la STL prévoit ajouter un total de près de 55 kilomètres de voies réservées à son réseau. Ces mesures ainsi que l'étude préalable sont de l'ordre de 85,8 M\$ pour la période de 2015 à 2017, et elles permettront un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Ce projet serait admissible à une subvention de 100 %.

### Abribus – Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. On estime l'investissement à 883 000 \$ pour les trois prochaines années. Ce programme est admissible à une subvention de 75 %.

Un programme d'acquisition d'abribus permet d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. Pour les trois prochaines années, un investissement de 952 100 \$ est prévu et est admissible à une subvention de 75 %.

## BÂTIMENT

Cette catégorie comprend des investissements de construction et/ou d'amélioration affectant le garage et les bureaux administratifs.

(en milliers de \$)	2015	2016	2017	Total
Atelier, garage et entrepôt	21 053	6 052	2 000	29 105
Terminus	-	500	2 600	3 100
<b>Total</b>	<b>21 053</b>	<b>6 552</b>	<b>4 600</b>	<b>32 205</b>

### Projets d'agrandissement garage et bâtiments

Malgré les travaux d'agrandissement du garage qui se sont terminés en 2012, ce dernier atteindra selon les prévisions sa capacité maximale dès 2015. Afin de pouvoir répondre aux exigences du plan de développement et de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage, le garage devra être agrandi de nouveau. Les travaux débuteront en 2015 et se poursuivront en 2016.

L'accroissement de l'offre de service, ainsi qu'un environnement financier, commercial et technologique plus complexe se traduiront par ailleurs par un accroissement du personnel de soutien et, conséquemment, par un besoin de locaux additionnels. Par conséquent, les projets d'agrandissement touche également les locaux administratifs. Ces travaux ont débutés en 2014 et se poursuivront en 2015.

L'ensemble des projets est estimé à plus de 29,1 M\$ pour la période 2015-2017. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

### Terminus

Afin d'améliorer les conditions d'attente de la clientèle qui a à effectuer une correspondance sur le réseau, des points de service seront graduellement déployés, pour un montant total de 3,1 M\$.

## VÉHICULES

Cette catégorie inclut principalement les projets d'acquisition des autobus utilisés pour le transport des usagers. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

(en milliers de \$)	2015	2016	2017	Total
Autobus	14 378	20 732	21 354	56 464
Autobus hybrides à recharge rapide	1 050	80	-	1 130
Véhicules	116	118	135	369
<b>Total</b>	<b>15 544</b>	<b>20 930</b>	<b>21 489</b>	<b>57 963</b>

### Autobus

La STL doit investir au cours des trois prochaines années 56,4 M\$ pour l'acquisition de 76 autobus hybrides. Ces acquisitions serviront pour le remplacement d'autobus et pour répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au plan de développement.

Ces dépenses d'investissement seront subventionnées en partie à 85 % et le reste, à 57 % par le ministère des Transports du Québec.

### Autobus hybrides à recharge rapide

En 2015, une démonstration sera faite sur un prototype d'autobus hybrides à recharge rapide. Ceux-ci nous permettront de mesurer le comportement de ce type d'équipement et la fiabilité de ces technologies. Par ailleurs, il permettra aux équipes de se familiariser avec les enjeux et défis qu'ils peuvent représenter. On estime le coût de ce projet à 1,1 M\$.

Le ministère des Transports du Québec accorderait un autobus entièrement subventionné pour ce projet.

### Véhicules

La STL prévoit faire l'acquisition au cours des trois prochaines années de 9 minifourgonnettes dans le cadre du projet Vanpooling. Cet investissement représente un montant de 369 000 \$.

## SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette catégorie touche principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et les équipements informatiques incluant les logiciels.

(en milliers de \$)	2015	2016	2017	Total
Logiciels d'exploitation	1 510	805	980	3 295
Optimisation et rehaussement technologique	621	110	130	861
Autres systèmes et logiciels	326	-	-	326
Ameublement et équipements	40	40	40	120
<b>Total</b>	<b>2 497</b>	<b>955</b>	<b>1 150</b>	<b>4 602</b>

### Logiciels d'exploitation

Au cours des trois prochaines années, la STL investira près de 3,3 M\$ pour divers logiciels d'exploitation. Les logiciels de répartition et de planification pour l'entretien des autobus sont en cours de remplacement et se poursuivront en 2015 afin de laisser place à des applications plus performantes qui répondront mieux aux besoins de gestion. Ces projets sont qualifiés pour une subvention du ministère des Transports du Québec couvrant 75 % des dépenses admissibles.

### Optimisation et rehaussement technologique

Des investissements de l'ordre de 861 000 \$ pour les trois prochaines années seront requis dans le but de maintenir à niveau et de soutenir différents logiciels bureautiques ainsi que l'infrastructure technologique de la STL, afin que celle-ci puisse répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

### Autres systèmes et logiciels

La STL complètera, en 2015, l'implantation de son projet de système informationnel ayant débuté en 2012 et du projet d'affichage en temps réel avec le développement d'applications mobiles « STL Compagnon » qui permettront d'assister, en temps réel, une clientèle ayant une déficience intellectuelle pour l'utilisation du réseau régulier de la STL. De plus, conjointement avec l'ensemble des autorités organisatrices des transports (AOT), elle déploiera OPUS en ligne qui permettra aux usagers d'acquérir un titre de transport et de consulter le contenu de leur carte OPUS sur le Web. Ces projets sont qualifiés pour une subvention de 75 % ou 85 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP ou la SOFIL. Le coût total est évalué à 116 000 \$.

De plus, la STL procédera à l'acquisition de logiciels de gestion, notamment pour des feuilles de temps électroniques, la satisfaction de la clientèle en temps réel et la détermination des temps de parcours pour un montant total de 210 000 \$ en 2015. Certains de ces projets sont admissibles à une subvention de 75 % par le PAGTCP.

### Ameublement et équipements

La STL investira 120 000 \$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.

## MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, mais aussi des équipements embarqués à bord des autobus.

(en milliers de \$)	2015	2016	2017	Total
Équipements embarqués dans les autobus	621	731	1 150	2 502
Machinerie	387	442	-	829
Équipements et outillage	70	75	55	200
<b>Total</b>	<b>1 078</b>	<b>1 248</b>	<b>1 205</b>	<b>3 531</b>

### Équipements embarqués dans les autobus

Le plan de développement, pour les trois prochaines années, requiert l'achat de nouveaux autobus ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements embarqués (boîtes de perception, compteurs de passagers, équipements pour le temps réel, afficheurs et caméras de surveillance).

Au chapitre de la promotion du transport actif, un projet d'acquisition et d'installation de supports à vélo a débuté en 2012 et se poursuivra par l'installation des supports à vélo sur les nouveaux autobus jusqu'en 2018.

Finalement, afin de réduire sa consommation de carburant, la STL mettra en place un programme de formation des chauffeurs en conduite écologique et un outil afin de mesurer leurs habitudes de conduite.

Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 2,5 M\$ et est qualifié pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

### Machinerie

En lien avec son programme de remplacement, la STL doit remplacer certains équipements majeurs pour l'entretien des autobus qui ont atteint leur durée de vie utile. De plus, dans le cadre du changement de vocation de certaines aires de travail et de la démarche d'amélioration continue des activités d'entretien, l'acquisition ou le remplacement de machinerie est requis. Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 829 000 \$, plusieurs d'entre eux étant admissibles à une subvention de 75 %.

### Équipements et outillage

La STL doit remplacer certains équipements qui ne sont plus adaptés à la tâche, notamment pour l'entretien des autobus hybrides. De plus, de nombreux équipements ont atteint leur durée de vie utile et devront être remplacés. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service. Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 200 000 \$, certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 75 %.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

### TRANSPORT RÉGULIER

	BUDGET 2015	BUDGET 2014
Achalandage	22 345 000	22 431 000
Heures de service (total)	969 000	958 000
Kilomètres parcourus (total)	16 845 000	16 640 000
Acquisition d'autobus	20	19
Prix du carburant (\$/L)	0,97	0,96
Taux de consommation du diesel (L/100 km)	51,9	53,0

### TRANSPORT ADAPTÉ

	BUDGET 2015	BUDGET 2014
Nombre de déplacements	<b>444 400</b>	<b>399 100</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Minibus</li> </ul>	196 200	182 200
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxi</li> </ul>	248 200	216 900



## CHARGES PAR OBJET

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Budget 2015</b>	Budget 2014	Écart \$	Écart %
<b>CHARGES</b>				
Salaires et avantages sociaux	<b>80 138</b>	77 191	2 947	3,8
Carburant	<b>8 553</b>	8 502	51	0,6
Contrats de transport adapté	<b>8 729</b>	7 919	810	10,2
Contribution à l'AMT	<b>8 146</b>	8 082	64	0,8
Honoraires et contrats	<b>3 186</b>	3 946	(760)	(19,3)
Autres charges de fonctionnement	<b>5 357</b>	5 134	223	4,3
Entretien et réparation des véhicules	<b>3 687</b>	3 919	(232)	(5,9)
Frais de financement	<b>2 860</b>	3 485	(625)	(17,9)
Dépenses imprévues	<b>1 937</b>	1 901	36	1,9
Amortissement	<b>14 461</b>	14 959	(498)	(3,3)
	<b>137 054</b>	135 038	2 016	1,5



## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Budget 2015</b>	Budget 2014	<i>Écart</i>
<b>Revenus</b>			
Contribution de la Ville de Laval	<b>61 241</b>	57 357	3 884
Usagers	<b>34 054</b>	34 128	(74)
Transferts du gouvernement du Québec	<b>22 240</b>	22 928	(688)
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	<b>10 568</b>	11 665	(1 097)
Autres revenus	<b>2 989</b>	2 494	495
	<b>131 092</b>	128 572	2 520
<b>Charges</b>			
Transport régulier	<b>85 441</b>	82 302	3 139
Administration générale	<b>14 794</b>	15 730	(936)
Transport adapté	<b>9 415</b>	8 579	836
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	<b>8 146</b>	8 082	64
Frais de financement	<b>2 860</b>	3 485	(625)
Dépenses imprévues	<b>1 937</b>	1 901	36
Amortissement	<b>14 461</b>	14 959	(498)
	<b>137 054</b>	135 038	2 016
<b>Résultat avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(5 962)</b>	(6 466)	504
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	<b>14 461</b>	14 959	(498)
<b>Financement</b>	<b>(9 050)</b>	(8 824)	(226)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	<b>(688)</b>	(690)	2
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté	<b>500</b>	-	500
Réserves financières et fonds réservés	<b>(317)</b>	(113)	(204)
Dépenses constatées à pourvoir	<b>1 056</b>	1 134	(78)
	<b>551</b>	331	220
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>-</b>	-	-



## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Budget 2015</b>	Budget 2014	<i>Écart</i>
<b>Revenus d'investissement</b>			
Transferts du gouvernement du Québec	<b>5 866</b>	15 390	(9 524)
	<b>5 866</b>	15 390	(9 524)
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Acquisition			
Infrastructures	<b>(7 412)</b>	(10 526)	3 114
Bâtiment	<b>(21 053)</b>	(8 825)	(12 228)
Véhicules	<b>(15 544)</b>	(20 671)	5 127
Systèmes technologiques et ameublement	<b>(2 497)</b>	(4 049)	1 552
Machinerie, outillage et équipements	<b>(1 078)</b>	(1 472)	394
	<b>(47 584)</b>	(45 543)	(2 041)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	<b>30 474</b>	26 099	4 375
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	<b>688</b>	690	(2)
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté	<b>10 264</b>	3 364	6 900
Réserves financières et fonds réservés	<b>293</b>	-	293
	<b>11 245</b>	4 054	7 191
	<b>(5 866)</b>	(15 390)	9 524
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>-</b>	-	-



# DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

## REVENUS

### **Contribution de la Ville de Laval**

Contribution de la Ville de Laval pour le transport en commun sur son territoire.

### **Usagers**

Revenus provenant de la clientèle qui utilise les services de transport régulier ainsi que les services de transport adapté.

Les revenus provenant de la vente de titres mensuels métropolitains sont répartis entre les sociétés de transport en fonction du nombre de titres utilisés et des kilomètres parcourus par les passagers sur chaque réseau. Le kilométrage est déterminé à partir des données de sondages effectués dans les réseaux de transport régionaux sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport.

### **Transferts du gouvernement du Québec**

#### **Transport régulier**

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de fonctionnement, conformément aux programmes décrétés.

#### **Transport adapté**

Transfert accordé à la STL par le gouvernement du Québec pour le service de transport adapté, en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.

#### **Financement / Investissement**

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de financement et d'investissement, conformément aux programmes décrétés.

### **Contribution de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)**

L'AMT verse des aides afin de compenser les services offerts par la STL sur le réseau de transport métropolitain.

La majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT est redistribuée parmi les différentes autorités organisatrices de transport.

### **Autres revenus**

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité.

## CHARGES PAR ACTIVITÉ

### Transport régulier

Ensemble des activités requises afin que le réseau des autobus de la STL offre le service de transport collectif à l'ensemble de la communauté lavalloise. Un service de transport collectif par taxi permet de compléter l'offre de service.

En plus de la charge de carburant, les activités des directions suivantes sont regroupées dans cette catégorie :

- Transport et qualité du service;
- Entretien et ingénierie;
- Planification et développement.

### Administration générale

Ensemble des activités requises pour l'application de la loi, la gestion financière et administrative, les technologies de l'information, la gestion des ressources humaines, le marketing et les communications. La fonction Administration générale au sein de la STL comprend les directions suivantes :

- Conseil et direction générale;
- Affaires juridiques et secrétaire corporatif;
- Communications et marketing;
- Ressources humaines;
- Administration et planification d'entreprise.

### Transport adapté

Ensemble des activités requises afin d'offrir un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le service est offert par des opérateurs privés de taxis et de minibus.

### Contribution à l'Agence métropolitaine de transport

Contribution de la STL au financement des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue et des équipements métropolitains.

### Frais de financement

Frais d'intérêt sur les emprunts à court terme et frais bancaires.

Coûts de financement des emprunts à long terme de la STL reliés aux activités d'investissement.

Charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.

### Dépenses imprévues (réserve statutaire)

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

## **Amortissement**

À l'exception des terrains, dont la durée de vie est habituellement illimitée, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire permet de déduire entièrement la charge d'amortissement lors de la conciliation à des fins fiscales.

## **FINANCEMENT**

### **Remboursement de la dette à long terme**

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement. Ce montant inclut la part du capital qui est subventionnée par le gouvernement du Québec ainsi que la part non subventionnée.

## **AFFECTATIONS**

### **Affectations – Activités d'investissement**

La STL attribue des revenus généraux aux activités d'investissement.

### **Affectations – Excédent accumulé**

#### **Excédent de fonctionnement affecté**

La STL affecte à ses opérations courantes le surplus accumulé, s'il y a lieu.

### **Réserves financières et fonds réservés**

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu provenant des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- **Fonds de roulement**

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisation. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- **Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés**

La STL affecte le solde disponible de règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

### **Dépenses constatées à pourvoir**

Dépenses affectées au montant à pourvoir dans le futur, ce qui contribue alors à augmenter celui-ci. Ces dépenses seront imputées dans un exercice ultérieur aux fins de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

## CHARGES PAR OBJET

### Salaires et avantages sociaux

Rémunération du personnel incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés et futurs.

### Avantages sociaux conventionnés

Contributions de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la STL, notamment, les différents régimes d'assurance.

### Avantages sociaux futurs

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi offerts aux employés de la STL.

### Carburant

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

### Contrats de transport adapté

Montant versé aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

### Entretien et réparation des véhicules

Coûts reliés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, comme les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

### Honoraires et contrats

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, comme les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, le contrat de surveillance et le contrat de taxi pour le transport régulier.

### Autres charges de fonctionnement

Ensemble des autres charges reliées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et équipements, des services publics, de matériel et fournitures, de location d'équipements ainsi que de cotisations et frais de représentation.

